

tion la valeur du dollar canadien rapporté à l'or pour une année et la comparez avec sa valeur en or pour l'année suivante, vous verrez que le commerce a diminué au lieu d'augmenter.

La seule manière d'arriver à une estimation juste, c'est de se servir de la même mesure pour les deux périodes. En novembre 1932, le dollar canadien, rapporté à l'or, valait approximativement 87 cents. En novembre 1933, le dollar canadien, rapporté à l'or, valait approximativement 63 cents. Ce n'est pas là une moyenne de poids, mais elle donne quelque indication de la valeur. Si nous acceptons comme approximativement exactes ces valeurs du dollar, du moins en termes de mesures uniformes, les chiffres seraient comme suit: Pour les neuf mois finissant le 31 décembre 1932, le total des exportations du Canada aux pays de l'Empire a été de \$153,800,000; pendant les neuf mois finissant le 31 décembre 1933, le total des exportations du Canada aux pays de l'empire a été de \$132,100,000; soit une diminution de près de \$22,000,000. Donc, la prétendue augmentation notable du commerce entre le Canada et l'empire est, une fois analysée, une diminution totale. Tels sont, monsieur l'Orateur, les chiffres qu'on devrait citer relativement aux déclarations qui paraissent touchant la somme du commerce impérial.

Il existe cependant un autre état de compte auquel les honorables députés de la droite ont fait allusion et c'est celui qui intéresse la balance favorable du commerce. Une balance favorable du commerce peut signifier une chose et peut en signifier une autre, cela dépend entièrement de la situation. A une certaine époque le premier ministre lui-même a déclaré qu'il n'y voyait pas un indice exact, mais je remarque qu'avec la petite balance favorable dans un commerce fortement diminué qui a existé depuis un an ou deux, les honorables députés de la droite citent cette balance favorable comme preuve de la prospérité qu'on nous dit en train de se produire, si elle ne nous a pas encore atteints. En examinant les chiffres du commerce et en reconnaissant des balances favorables afin d'obtenir l'impression exacte de l'influence qu'elles ont sur la situation d'un pays, nous devons faire entrer en ligne de compte le montant du commerce total aussi bien que le montant de la balance favorable. Pendant huit des huit ans et demi au cours desquels le parti libéral a gouverné le pays, des balances favorables se sont produites, mais ces balances n'étaient pas insignifiantes et—ce qui est plus important—elles n'apparaissaient pas en même temps que les petits totaux du commerce d'aujourd'hui.

[Le très hon. Mackenzie King.]

Voici quelques chiffres à ce sujet:

Année financière—	Balance favorable	Total du commerce
1922 . . . . .	6,000,000	1,502,000,000
1923 . . . . .	143,000,000	1,748,000,000
1924 . . . . .	165,000,000	1,952,000,000
1925 . . . . .	284,000,000	1,878,000,000
1926 . . . . .	401,000,000	2,256,000,000
1927 . . . . .	237,000,000	2,298,000,000
1928 . . . . .	142,000,000	2,360,000,000
1929 . . . . .	123,000,000	2,655,000,000
1932 . . . . .	9,000,000	1,166,000,000
1933 . . . . .	74,000,000	887,000,000

Nous arrivons à présent aux balances favorables pendant la période durant laquelle les honorables députés de la droite ont gouverné. Pendant l'année financière finissant le 31 mars 1932, il s'est produit une balance favorable, non de 123 millions, mais de 9 millions, sur un commerce total, non pas de 2,655,000,000, mais de 1,166,000,000. Puis pendant l'année financière finissant le 31 mars 1933, il y a eu une balance favorable de 74 millions, sur un total de commerce qui était tombé à 887 millions. Moins les honorables ministres citeront de chiffres pour indiquer des balances favorables afin de montrer un regain et une amélioration de la situation, mieux cela vaudra pour leur situation. Dans toutes ces questions, nous devons tenir compte des montants absolus et non des montants relatifs si nous voulons indiquer exactement la situation.

J'arrive à présent à cette partie du discours du trône qui traite des ententes commerciales. Je vous demande, monsieur l'Orateur, comme je le demande aux membres de la Chambre, quelles critiques les honorables députés de la droite auraient lancé si un gouvernement libéral avait été au pouvoir et s'il avait publié de telles déclarations au sujet de ces ententes commerciales, surtout s'il avait prétendu qu'il allait de force s'emparer des marchés du monde et signer des traités commerciaux avantageux avec divers pays. Voici ce que nous lisons dans le discours du trône:

Les accords commerciaux conclus provisoirement avec l'Allemagne et l'Autriche ont été étendus davantage. Les produits canadiens reçoivent maintenant le traitement douanier le plus favorisé dans ces pays, en retour du tarif intermédiaire que nous leur avons accordé sur leurs propres produits.

Le discours du trône ne contient aucune autre allusion aux accords commerciaux. Il n'y est pas question d'un accord permanent; on y voit simplement un paragraphe concernant le prolongement d'un accord commercial temporaire avec l'Allemagne et l'Autriche. Voilà tout ce que le Gouvernement eut à offrir au pays l'an dernier en fait de négociations de traités de commerce. Comment se fait-il que le discours du trône ne contienne rien à propos d'un